

Trieste

4 Août 1869

43

Madame

En réponse immédiate à votre estimée du 5 et je dois vous dire que toute donnée quelconque me manque au sujet des actions de fondateurs que vous affirmez vous avoir été promises par la suite du canal de Suez. J'ai été moi-même l'un des fondateurs, mais je n'ai rien pu de semblable et je ne saurais non plus vous dire ce que donnent ces actions de fondateurs. D'ailleurs de même que les certificats de jouissance ont déjà été déposés il y a plusieurs années de cela, de même les dites actions l'auraient été également. Je suis certain que vous confondez ces actions avec les certificats destinés comme unique prime de fondateurs, mais si vous possédez des écrits de qui prouveraient le contraire, veuillez m'en donner avis.

Le baron Revoltella continue à être dans le même état de santé et vous salue avec estime.

signé: Schindler. — K. K. K.